

variations sur le thème de la réduction du déficit pour les remettre à M. Wilson au moment opportun.

De toute évidence, le gouvernement s'est écarté des principes économiques qu'il préconisait il y a deux ans. Rien n'y a été substitué, sauf l'incertitude provoquée par un examen de conscience et la réprobation générale. Le gouvernement n'a exposé aucune autre politique économique après s'être écarté de sa principale règle de conduite et il n'y a certes rien dans le discours du trône qui nous permette de croire que nous parviendrons à abaisser davantage les niveaux élevés de chômage au Canada.

J'avoue, même si je ne suis pas le premier à le faire, car le sénateur Barootes l'a dit dans son discours, que le chômage a baissé de 11.7 p. 100 qu'il était en 1984 à 9.7 p. 100 en 1986. C'est une excellente chose, mais je parlerai brièvement des régions, notamment de la mienne c'est-à-dire les provinces de l'Atlantique. Nous savons que le discours du trône précédent faisait peu de cas des inégalités et de l'expansion régionales. On en fait tout-à-coup une priorité dans cet examen de conscience provoquée par la déprime à mi-chemin du mandat. Quand j'ai participé à un débat analogue il y a deux ans, j'ai fait remarquer,

... qu'il n'y avait pour ainsi dire aucune allusion à l'expansion économique régionale. Aucune tentative n'était faite pour dépister ou régler les problèmes d'expansion régionale. Aucun engagement n'était pris pour atténuer les inégalités régionales.

Bien entendu, le sénateur Murray avait ridiculisé mes remarques et dit que «le nouveau gouvernement devait s'engager à s'attaquer aux inégalités régionales et espérait que ce serait une de ses priorités». Je crois que si le sénateur Murray comptait là-dessus il y a deux ans, sa confiance était mal placée. Aucune priorité n'a été accordée aux inégalités régionales depuis deux ans et rien n'a été fait à cet égard. Dans ma propre île du Cap-Breton qui a toujours été un secteur fragile de l'économie canadienne, la situation est pire qu'il y a deux ans. Les niveaux de chômage dans les provinces de l'Atlantique, sauf au Nouveau-Brunswick, étaient plus élevés en août 1986 qu'en août 1984 et, honorables sénateurs, Terre-Neuve accuse un taux de chômage de 21.1 p. 100. Même pas en plein cœur de la dépression le chômage n'avait atteint cette ampleur dans la province. Quiconque prétend que le gouvernement a accordé la priorité aux inégalités économiques régionales et remporté la lutte, se trompe.

Je lisais dans un journal aujourd'hui qu'une commission avait affirmé que l'assurance-chômage avait enlevé aux Terre-Neuviens leur éthique du travail. Je dirai à ce propos: Comment peut-on enlever l'éthique du travail à une population où le niveau de chômage atteint 21.1 p. 100? Tel est le véritable problème et, non l'assurance-chômage comme telle et ceux d'entre nous qui connaissons la population des provinces de l'Atlantique savent parfaitement bien qu'elle est prête à accepter des emplois convenables et bien rémunérés. J'ai vécu cette

expérience durant tout le temps que j'ai siégé à la Chambre des communes. Que l'on crée des emplois et ils travailleront. Qu'on ne me parle pas d'éthique du travail avec un taux de chômage de 21.1 p. 100!

Des voix: Bravo!

Le sénateur MacEachen: Peut-être n'est-il pas convenable au Sénat de faire une observation d'ordre politique...

Le sénateur Frith: Permission accordée.

Le sénateur MacEachen: ... mais je ne puis m'empêcher de mentionner le nouvel élément que le ministre des Transports a introduit l'été dernier dans le débat sur le développement régional. Interrogé à propos de développement dans les provinces de l'Atlantique et acculé au mur en tâchant, je présume, de défendre les réalisations du gouvernement, il a dit ceci:

Elle—c'est-à-dire la région atlantique—n'est pas une région «pauvre», comparée au Bangladesh. Elle n'est pas «pauvre», comparée à Haïti, et certes pas comparée à la Jamaïque.

Le sénateur Perrault: Les choses qu'on peut dire!

Le sénateur MacEachen: C'est là une observation excessive qui me pousse à dire que la région de l'Atlantique n'a pas pour ambition d'égaler le niveau de vie d'autres pays comme le Bangladesh, Haïti, la Jamaïque, l'Allemagne de l'Ouest, le Royaume-Uni ou les États-Unis, mais d'émuler le niveau de vie des autres Canadiens, comme nous y avons droit.

Des voix: Bravo!

Le sénateur MacEachen: Quand le sénateur Barootes parle de nette amélioration du taux de chômage au Canada, il doit savoir que ce fut principalement le cas en Ontario et, probablement, au Québec. Selon moi, les habitants de la région de l'Atlantique ont le droit d'aspirer au même niveau de vie et d'être aidés pour y parvenir. Personne ne devrait pouvoir comparer leur situation à celle des gens du Bangladesh, d'Haïti ou de la Jamaïque.

● (1500)

Le gouvernement a signalé dans le discours du trône qu'il allait créer une agence chargée «de faciliter et de coordonner toutes les initiatives fédérales de développement dans la région de l'Atlantique». Je tiens à dire que je ne suis pas convaincu qu'il s'agisse vraiment d'une mesure utile. Il faut plutôt des dépenses publiques et l'appui du public. En fait, le gouvernement ne mentionne aucune nouvelle initiative de développement, même si on affirme que l'injection de capitaux ne règle pas le problème. Je le reconnais. Cependant, dans certaines circonstances, il est essentiel que le secteur public fasse certaines dépenses dans les provinces de l'Atlantique. Si on laisse tout au secteur privé, le développement économique se produira, comme cela se fait depuis deux ans, dans le sud de l'Ontario, et le taux de chômage restera élevé dans les provinces de l'Atlantique. C'est là la réalité. Le gouvernement semble maintenant comprendre que les régions ne pourront prospérer—ou plutôt sortir de la récession—sans un appui toujours plus grand du gouvernement fédéral.